

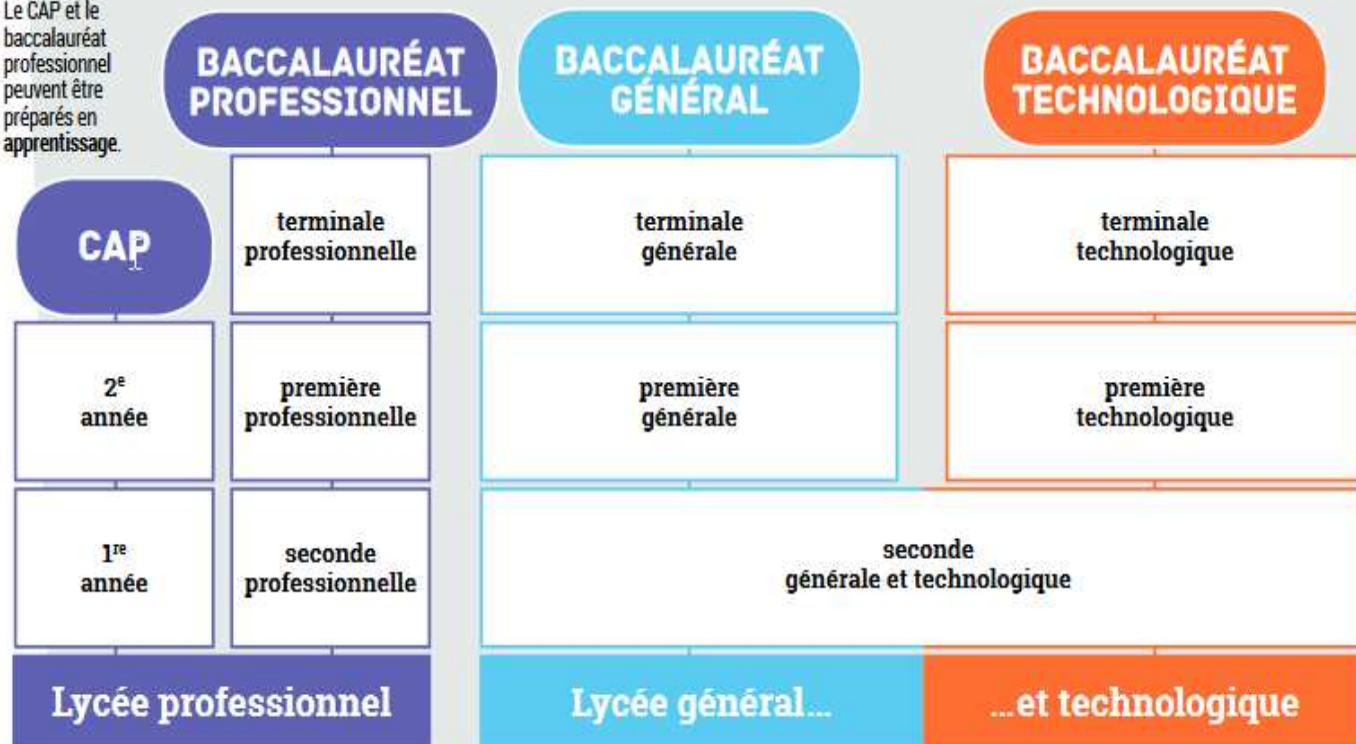


MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE ET
DE LA JEUNESSE

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION

PARCOURS APRÈS LA CLASSE DE 3^e

Le CAP et le baccalauréat professionnel peuvent être préparés en apprentissage.



APRÈS LA CLASSE DE TROISIÈME

Des passerelles entre les différentes voies sont possibles.

Source MEN

La voie professionnelle

Le CAP (1^{re} et 2^e années)

	<ul style="list-style-type: none">• Prépare à un métier précis• 1^{er} niveau de qualification pour l'emploi• 200 spécialités
Quel statut ?	<ul style="list-style-type: none">• Sous statut scolaire• ou en apprentissage
Et après ?	<ul style="list-style-type: none">• Entrée dans la vie active• Poursuite d'étude en 1^{ère} bac pro

Le Bac Pro (2^{nde} pro, 1^{ère} pro et Tle pro)

Quel statut ?

- Permet d'acquérir des **compétences professionnelles**.
- 80 spécialités
- Sous statut **scolaire**
- ou en **apprentissage**

Et après ?

- Entrée dans la **vie active**
- **Poursuite d'étude** essentiellement en BTS

Familles de métiers depuis 2019

Métiers de la beauté et du bien-être

- ESTHÉTIQUE COSMÉTIQUE PARFUMERIE
- COIFFURE

Métiers de l'hôtellerie-restauration

- CUISINE
- COMMERCIALISATION ET SERVICES EN RESTAURATION

Métiers de la gestion administrative, du transport et de la logistique

- GESTION-ADMINISTRATION
- LOGISTIQUE
- TRANSPORT

Métiers des études et de la modélisation numérique du bâtiment

- TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT (OPTION A ET OPTION B)
- TECHNICIEN GÉOMÈTRE-TOPOGRAPHE

Métiers de la relation client

- MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE (OPTION A, OPTION B)
- MÉTIERS DE L'ACCUEIL

Métiers de la construction durable du bâtiment et des travaux publics

- TRAVAUX PUBLICS
- TECHNICIEN DU BÂTIMENT : ORGANISATION ET RÉALISATION DU GROS ŒUVRE
- INTERVENTIONS SUR LE PATRIMOINE BÂTI, *3 options*
- MENUISERIE ALUMINIUM-VERRE
- AMÉNAGEMENT ET FINITIONS DU BÂTIMENT
- OUVRAGES DU BÂTIMENT : MÉTALLERIE

Métiers de l'aéronautique

- AÉRONAUTIQUE (OPTION A, OPTION B ET OPTION C)
- AVIATION GÉNÉRALE

Métiers de l'alimentation

- BOUCHER-CHARCUTIER-TRAITEUR
- BOULANGER-PÂTISSIER
- POISSONNIER-ÉCAILLER-TRAITEUR

Métiers des industries graphiques et de la communication

- FAÇONNAGE DE PRODUITS IMPRIMÉS, ROUTAGE
- RÉALISATION DE PRODUITS IMPRIMÉS ET PLURIMÉDIA (OPTIONS A ET B)

Familles de métiers en 2021

Métiers de la réalisation de produits mécaniques

- TECHNICIEN EN REALISATION DE PRODUITS MECANIQUES (OPTIONS A ET B)
- FONDERIE
- MICROTECHNIQUES
- TRAITEMENT DES MATERIAUX
- TECHNICIEN MODELEUR
- TECHNICIEN EN CHAUDRONNERIE INDUSTRIELLE

Métiers du numérique et de la transition énergétique

- TECHNICIEN EN INSTALLATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DE MAINTENANCE DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES ET CLIMATIQUES
- TECHNICIEN DU FROID ET DU CONDITIONNEMENT D'AIR
- MÉTIERS DE L'ÉLECTRICITÉ ET DE SES ENVIRONNEMENTS CONNECTÉS
- SYSTÈMES NUMÉRIQUES (OPTIONS A, B ET C)

Métiers de la maintenance des matériels et des véhicules

- MAINTENANCE DES VÉHICULES (OPTIONS A, B ET C)
- MAINTENANCE DES MATÉRIELS (OPTIONS A, B ET C)

Métiers du pilotage et de la maintenance d'installations automatisées

- PILOTE DE LIGNE DE PRODUCTION
- PROCÉDÉS DE LA CHIMIE, DE L'EAU ET DES PAPIERS- CARTONS
- TECHNICIEN DE SCIERIE
- MAINTENANCE DES SYSTÈMES DE PRODUCTION CONNECTÉS

Métiers du bois

- TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR
- TECHNICIEN DE FABRICATION BOIS ET MATÉRIAUX ASSOCIÉS
- ÉTUDE ET RÉALISATION D'AGENCEMENT

Familles de métier: domaine agricole

Métiers des productions

- AGROÉQUIPEMENT
- CONDUITE DE PRODUCTIONS HORTICOLES (ARBRES, ARBUSTES, FRUITS, FLEURS, LÉGUMES)
- CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE AGRICOLE
- CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE HIPPIQUE
- CONDUITE ET GESTION DE L'ENTREPRISE VITIVINICOLE
- CONDUITE ET GESTION D'UNE ENTREPRISE DU SECTEUR CANIN ET FÉLIN
- PRODUCTIONS AQUACOLES

Métiers de l'alimentation-bio- industrie-laboratoire

- BIO-INDUSTRIES DE TRANSFORMATION
- LABORATOIRE CONTRÔLE QUALITÉ

Métiers du conseil - vente

- TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ALIMENTATION
- TECHNICIEN CONSEIL VENTE EN ANIMALERIE
- TECHNICIEN CONSEIL VENTE UNIVERS JARDINERIE

Métiers de la nature – jardin – paysage – forêt

- AMÉNAGEMENTS PAYSAGERS
- FORÊT
- GESTION DES MILIEUX NATURELS ET DE LA FAUNE

L'apprentissage

Les diplômes professionnels, comme le **CAP** et le **bac pro**, peuvent se préparer en **apprentissage**.

L'apprentissage repose sur le principe de **l'alternance** entre :

- enseignement en Centre de Formation pour Apprentis (CFA)
- apprentissage du métier chez l'employeur, avec lequel l'apprenti a signé son contrat de travail.

Démarches

- Dès février/mars : rechercher une entreprise d'accueil (éventuellement avec l'aide des chambres consulaires).
- Signer un contrat avec l'employeur.

Lieu

Cours en CFA ou au lycée, en alternance avec les périodes de travail chez l'employeur.

Conditions d'admission

- Avoir entre 16 et 30 ans
- Possibilité d'entrer en apprentissage dès 15 ans si 3^{ème} au collège effectuée.

Rémunération A partir de 419,74€/mois selon l'âge et l'année d'études (salaire brut).

La voie générale et technologique

La seconde générale et technologique

Sauf 2de « sciences et technologies de l'hôtellerie »

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

• Français	4 h
• Histoire – géographie	3 h
• LV1 et LV2	5 h 30
• Sciences économiques	1 h 30
• Mathématiques	4 h
• Physique-chimie	3 h
• Sciences de la vie et de la terre	1 h 30
• Éducation physique et sportive	2 h
• Enseignement moral et civique	18 h/an
• Sciences numériques et technologie	1 h 30
• Accompagnement personnalisé	54 h/an
• Accompagnement au choix d'orientation	
• Heures de vie de classe	

+ de 0 à 2 ENSEIGNEMENT(S) OPTIONNEL(S)

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL :

• Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
• Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
• Langue vivante 3	3 h
• Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
• Éducation physique et sportive	3 h
• Arts du cirque	6 h
• Écologie-agronomie-territoires-développement durable	3 h

AU CHOIX 1 ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE :

• Management et gestion	1 h 30
• Santé et social	1 h 30
• Biotechnologies	1 h 30
• Sciences et laboratoire	1 h 30
• Sciences de l'ingénieur	1 h 30
• Création et innovation technologiques	1 h 30
• Création et culture – design	6 h
• Hippologie et équitation ou autres pratiques sportives	3 h
• Pratiques sociales et culturelles	3 h
• Pratiques professionnelles	3 h
• Atelier artistique	72 h annuelles

La voie générale

Le Bac général

- Pour acquérir une **culture générale, approfondir les connaissances et compétences** et découvrir de nouvelles disciplines dans la perspective d'accéder aux formations de **l'enseignement supérieur**.
- 3 types d'enseignements: communs, de spécialité et éventuellement optionnels.

Quel statut ?

- Sous statut **scolaire**

Et après ?

- **Poursuite d'étude**

La voie générale en classe de première et de terminale

ENSEIGNEMENTS COMMUNS :

• Français	4 h
• Histoire-géographie	3 h
• LV1 et LV2	4 h 30
• Éducation physique et sportive	2 h
• Enseignement scientifique	2 h
• Enseignement moral et civique	18 h/an
• Philosophie	4 h en Tle

Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
--	---------

+ éventuellement 1 ou 2 enseignements optionnels	3h
--	----



- En classe de 1^{ère} : 3 enseignements de spécialité (de 4h chacun)
- En classe de terminale : 2 enseignements de spécialité (de 6h chacun) **choisis parmi les enseignements de spécialité de 1^{ère}**

ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ :

- Arts
- Biologie-écologie
- Histoire-géographie, géopolitique et sciences politiques
- Humanités, littérature et philosophie
- Langues, littératures et cultures étrangères
- Littérature et LCA
- Mathématiques
- Numérique et sciences informatiques
- Physique-chimie
- Sciences de la vie et de la Terre
- Sciences de l'ingénieur
- Sciences économiques et sociales

La voie technologique

Le Bac technologique

Pourquoi ? • Un enseignement théorique appliqué à des objets d'étude concrets.

Quel statut ? • Sous statut scolaire

Et après ? • **Poursuite d'études supérieures**, en BTS ou BUT essentiellement, ou études + longues (écoles de commerce, d'ingénieur, licence...)

Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

SOUS TUTELLE PARTAGÉE
ENTRE LE MINISTÈRE DE
L'ÉDUCATION NATIONALE ET
CELUI DE LA CULTURE ET DE LA
COMMUNICATION

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

DANS LES LYCÉES D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET
TECHNOLOGIQUE AGRICOLE

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

Le voie technologique en classe de première et de terminale

<u>ENSEIGNEMENTS COMMUNS :</u>	
• Français	3 h en 1 ^{ère}
• Histoire-géographie	1 h 30
• LV1 et LV2	4 h
• Éducation physique et sportive	2 h
• Mathématiques	3 h
• Enseignement moral et civique	18 h/an
• Philosophie	2 h en Tle
Accompagnement personnalisé Accompagnement au choix de l'orientation Heures de vie de classe	54 h/an
<u>ENSEIGNEMENTS DE SPECIALITE:</u>	
3 spécialités en 1^{ère} et 2 spécialités en Tle	
<i>+ éventuellement des enseignements optionnels selon la série</i>	<i>3h</i>

Enseignements de spécialités en 1^{ère} technologique

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

- Enseignement scientifique alimentation-environnement (3h)
- Sciences et technologies culinaires et des services (10h)
- Économie – gestion hôtelière (5h)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

- Physique-chimie et mathématiques (5h)
- Biochimie-biologie (4h)
- Biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (9h)

Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

- Culture et sciences chorégraphiques/musicales/ théâtrales (5h30)
- Pratique chorégraphique/musicale/ théâtrale (5h30)
- Économie, droit et environnement du spectacle vivant (3h)

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

- Gestion des ressources et de l'alimentation (6h45)
- Territoires et sociétés (2h30)
- Technologie (3h)

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

- Sciences de gestion et numérique (7h)
- Management (4h)
- Droit et économie (4h)

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

- Innovation technologique (3h)
- Ingénierie et développement durable (9h)
- Physique-chimie et maths (6h)

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

- Outils et langages numériques (2h)
- Design et métiers d'art (14h)
- Physique-chimie (2h)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

- Physique, chimie pour la santé
- Biologie et physiopathologie humaines
- Sciences et techniques sanitaires et sociales

Enseignements de spécialités en Tle technologique

Sciences et technologies du théâtre, de la musique et de la danse (S2TMD)

- Culture et sciences chorégraphiques/musicales/ théâtrales (7h)
- Pratique chorégraphique/musicale/ théâtrale (7h)

Sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

- Gestion des ressources et de l'alimentation (6h45)
 - Territoires et technologie (4h30)

Sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

- Management, sciences de gestion et numérique avec 1 enseignement spécifique: gestion et finance/ mercatique/ ressources humaines et communication/ systèmes d'information de gestion (10h)
- Droit et économie (6h)

Sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

- Chimie, bio et physiopathologie humaines (8h)
- Sciences et techn. sanitaires et sociales (8h)

Sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

- Ingénierie, innovation et dvpt durable avec 1 enseignement spécifique: architecture et construction/ énergies et environnement / innovation technologique et éco-conception/ système d'information et numérique (12h)
- Physique-chimie et mathématiques (6h)

Sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

- Analyse et méthodes en design (9h)
- Conception et création en design et métiers d'art (9h)

Sciences et technologies de laboratoire (STL)

- Physique-chimie et mathématiques (5h)
- Biochimie-biologie- biotechnologie ou sciences physiques et chimiques en laboratoire (13h)

Sciences et technologies de l'hôtellerie et de la restauration (STHR)

- Sciences et technologies culinaires et des services - enseignement scientifique alimentation-environnement (13h)
- Économie – gestion hôtelière (5h)

Orientation, affectation et inscription



1^{er} TRIMESTRE

- Information sur l'orientation et premier conseil de classe.

2^e TRIMESTRE

- **Intentions d'orientation** exprimées par téléservice orientation (TSO) par les familles
- **Avis provisoire** d'orientation du conseil de classe par téléservice

MAI

- **Vœux d'orientation définitifs** des familles par téléservice orientation (TSO)

+ **vœux d'affectation par téléservice affectation (TSA)** (formation/établissement): 10 vœux maximum dans l'académie.

JUIN

- **Proposition de voie d'orientation par le conseil de classe du 3^e trimestre et décision du chef d'établissement,** en l'occurrence : **2^{de} générale et technologique ou 2^{de} pro ou 1^{re} année de CAP**
 - **Si accord** : validation et **décision d'orientation définitive**
 - **Si désaccord** : **entretien** famille/chef d'établissement et possibilité de saisir la **commission d'appel**

DE JUIN À DÉBUT JUILLET

- Réception des **notifications d'affectation** et **surtout inscription** dans l'établissement.

Critères d'affectation

➤ AFFECTATION : 2^{de} PROFESSIONNELLE ET 1^{re} ANNÉE DE CAP

Le barème académique prend en compte **les résultats scolaires** (notes pondérées selon la spécialité demandée).

➤ AFFECTATION : 2^{de} GÉNÉRALE ET TECHNOLOGIQUE

L'élève est affecté à partir de son **secteur géographique d'habitation**. Le choix des enseignements optionnels se fait lors de l'inscription au lycée.

➡ Le lycée Réaumur et le lycée agricole « Agricampus Laval » qui proposent un large choix de bacs technologiques sont accessibles en 2nde générale et technologique à tous les élèves du département.

➡ Certaines formations nécessitent des procédures de recrutement particulières et anticipées :

- CAP aéronautique
- bac pro aéronautique
- Bac pro métiers de la sécurité
- formations du lycée maritime Cassard à Nantes
- bac pro conduite et gestion de l'entreprise hippique
- 2nde bi-nationales (abibac, bachibac)

N'hésitez pas à :

➤ **Prendre rendez-vous** avec Mme MAILLARD, **psychologue de l'éducation nationale, conseillère en orientation**, au collège, le jeudi des semaines paires.

➤ **Vous rendre au CIO** à Laval

22 rue du Docteur Corre

02 43 53 60 22

➤ **Consulter les sites** onisep.fr, choisirmonmétier-paysdelaloire.fr

Merci de votre attention
